

années les populations arabes et musulmanes du Nord à celles, africaines et chrétiennes, du Sud. Ces dernières refusent la politique d'islamisation mise en place par Khartoum. Le 22 mars 1991, un nouveau code pénal, fondé sur le charia, la loi islamique, réhabilitée par Omar Al-Béchir, entre en vigueur dans les régions à majorité musulmane. Cette décision crée un fossé de plus entre les deux zones antagonistes. Le Soudan se trouve sur le plan économique dans une position difficile. Les populations du Sud sont les premières victimes de la famine.

Avis aux partenaires et clients de Jamana
Nous informons nos partenaires et clients du transfert de l'Imprimerie Jamana dans les locaux de la Librairie Jamana sis près BDM-siège, Avenue Modibo Kéita

Les Echos N°2668 du 22 mars 2006

COOPERATION MALI-UE Le 10e Fed se profile à l'horizon

Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale en partenariat avec la délégation de la Commission européenne au Mali organise depuis hier, à hôtel de l'Amitié, un atelier conjoint de réflexion pour la programmation du 10e Fonds européen pour le développement (Fed).

L'atelier de deux jours, dont l'ouverture a été présidée par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, S. E. Moctar Ouane, s'inscrit dans la nouvelle approche du développement adoptée par l'Union européenne, les Etats membres de la Commission rassemblés autour du consensus européen pour le développement et sa stratégie pour l'Afrique.

Selon Irène Horéjs, chef de la délégation de la Commission européenne à Bamako, elle concrétise dans la pratique l'exigence d'harmonisation telle qu'inscrite dans la déclaration de Paris et sur laquelle se fondera le processus de programmation qui vient d'être commencé.

Pour le ministre Moctar Ouane, la rencontre vise d'abord à explorer les expériences du passé concernant la coopération

entre l'Union européenne et le Mali pour tirer les leçons des résultats et des échecs.

Cet atelier conjoint illustre la volonté de l'UE de favoriser le principe d'appropriation afin que les principaux acteurs et bénéficiaires des politiques de développement au Mali participent aux réflexions qui serviront de cadre pour la programmation du 10e Fed (période 2008-2013). « En décidant de consacrer un atelier sur la même question, le gouvernement du Mali et la délégation de la Commission européenne à Bamako entendent poursuivre la réflexion pour définir de manière conjointe les orientations stratégiques du futur appui de l'UE au Mali dans la période 2008-2013 », a soutenu le ministre Ouane.

Il s'agira également au cours de l'atelier d'une part, de procéder à une large information des

participants sur les enseignements tirés de la coopération Mali-Union européenne et sur le cadre de programmation du 10e Fed d'autre part.

Aussi, les participants sont appelés à formuler des recommandations pour la formulation du programme indicatif national dans plusieurs domaines notamment le renforcement des problématiques transversales indispensables pour le dialogue politique et la participation de tous les acteurs au processus de mise en œuvre de l'accord de Cotonou, la réalisation d'infrastructures, la décentralisation, la recherche des nouvelles opportunités pour le secteur privé, la gouvernance et la croissance baromètre de la bonne tenue d'une économie nationale.

Les travaux prennent fin aujourd'hui.

● **IRISSA SAKO**